

La Grande Louchée 2018

Règlement

Article 1 -

Chaque personne ou association ayant renvoyé le bulletin d'inscription devra se présenter le jour de la fête, à partir de 11h. Le concours est ouvert aux marmites volontaires de tous âges et de tous horizons.

Vous devez obligatoirement donner un nom à votre soupe.

Article 2

- Les organisateurs, en l'occurrence les Foyers Ruraux vous indiqueront votre emplacement et toutes consignes relatives au bon déroulement de la « Fête de la soupe ».

Article 3

- Vous confectionnez sur place votre soupe entre 14 h et 18 h (Préparation, cuisson).

Article 4

Les équipes sont constituées de 4 personnes maximum. Les enfants sont obligatoirement accompagnés.

Merci de prévoir la décoration de votre stand : des tables seront à votre disposition à l'emplacement qui vous sera attribué. Cette décoration est laissée au choix de la personne ou de l'association responsable du stand. A vous de mettre en valeur votre organisation (Foyer Rural, association, école, club...), et de l'animer pour attirer l'électeur...

Article 5

- Le jury passera apprécier votre stand entre 16 h et 18 h.

Article 6 -

Il est interdit d'introduire des substances toxiques ou illicites dans votre soupe.

Article 7

- Au stand principal, des gobelets seront mis en vente à destination du public. Ils seront nécessaires pour déguster la soupe et pour voter. Un système de consigne sera établi.

Article 8

- Prévoyez de prendre tout ce que vous jugerez utile pour servir votre soupe. Le but étant de faire comme à la maison : un point d'eau sera à disposition.

Prévoir également un échantillon d'un demi-litre de soupe supplémentaire pour le jury.

Article 9

- Le résultat du ou des gagnants sera proclamé vers 19h30. La remise des prix aura lieu en même temps.

Prévoir une quantité de soupe suffisante pour qu'un maximum de festivaliers puissent goûter (dans l'idéal, de 10 à 20 litres pour satisfaire tout le monde). Penser aussi à servir peu de soupe à la fois, afin de la partager avec le plus grand nombre...

Et le plus important, ne pas oublier de voter pour sa soupe préférée en remettant son bulletin de vote au stand accueil dans l'urne avant 19h.

INFORMATIONS

Concours ouvert aux marmites volontaires de tous âges et de tous horizons, en équipe d'au moins deux personnes.

Inscription gratuite à votre Foyer Rural

Seules les soupes maison sont acceptées (soupes en briques et sachets interdits).

Elles seront réalisées sur place.

Chaque concurrent apportera une marmite (minimum 10 litres) si possible de quoi réaliser sa soupe; les ingrédients et les différents ustensiles.

Chacun devra apporter un réchaud à GAZ et une bouteille.

Chaque équipe doit donner un nom à sa soupe et communiquer la recette au public.

Il y a deux jury : le jury composé de grands amateurs de soupes et d'un jury populaire qui vote avec des petits bulletins.

Le jury populaire, composé de concitoyens décernera le « Prix du peuple » en remplissant un bulletin de vote sur lequel ils auront noté le numéro de leur soupe préférée.

La soupe sera servie au jury puis au public jusqu'à épuisement (de la soupe)

Critères d'évaluation pour le jury officiel : Attention : Evaluer un plat ne peut être que subjectif, hormis la saveur (et encore) ou le savoir-faire du cuisinier, il y a tout le plaisir des yeux et des papilles

...

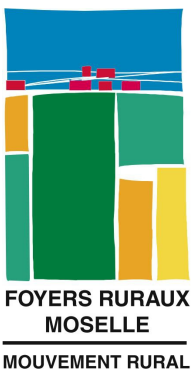
Le jury se réserve le droit de pénaliser les équipes qui font de l'anti-jeu. L'ultime provocation est le tablier jeté à terre...

Le jury annoncera les gagnants et organisera la remise des prix vers 19h30.

Le « Prix du peuple » sera décerné en même temps.

Les prix remis n'auront qu'une valeur symbolique et la principale récompense sera la chaleur des échanges et de la convivialité. La bonne humeur doit figurer parmi les ingrédients de chacune des soupes proposées. A chaque participant de la transmettre autour de lui.

La cocotte d'or est remise en jeu chaque année.



BULLETIN D'INSCRIPTION

À nous retourner :

à la Fédération - FDFR Moselle 14 grand'rue 57420 GOIN



Bonjour, je m'appelle

NOM Prénom

J'habite

Adresse

Code postal Ville.....

Vous pouvez me joindre

Tél Mail

Je déclare m'inscrire en tant que faiseur de soupe à la fête de la soupe organisée lors du
CHARIMATAN à Bechy :

pour l'association ou le groupe :

Garant de l'équipe :

Contacts Tel :

Mail :

Adresse :

Le nom de ma soupe est :

.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir rempli les autorisations de droit à
l'image.

Fait à

le/...../ 2018

Signature